

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le mardi 10 octobre 2023 à 16h30.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
- 3. Constatation de la régularité de la séance extraordinaire et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 10 octobre 2023
- 4. Embauche de M. St-Pierre au poste de directeur général et greffier-trésorier par intérim
- 5. Autorisation d'un nouveau signataire pour les affaires bancaires à la Caisse Desjardins et autres institutions gouvernementales
- 6. Ajout d'un responsable des services électroniques à mon dossier pour les entreprises de Revenu Québec
- 7. Nomination de M. St-Pierre en tant responsable de l'accès à l'information
- 8. Embauche de M. Lanthier au poste d'inspecteur en urbanisme et environnement
- 9. Acceptation de l'offre de service de Mme Durand pour offrir un support au service de la comptabilité
- 10. Période de questions
- 11. Levée de la séance

DONNÉ À LA MACAZA CE 6^E JOUR D'OCTOBRE 2023

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Karine Paquette

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Karine Paquette, directrice générale adjointe de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le babillard à l'extérieur de l'Hôtel de Ville entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6e jour d'octobre 2023.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Karine Paquette